

# Scéance du 6 Décembre 1946

L'an mil neuf cent quarante-six, le six Décembre à vingt-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence du M<sup>e</sup> J. Grand, Maire de Montrejau.

Etaient présents : M<sup>r</sup>. M<sup>r</sup>. Dufor, Godelle, Galazac, M<sup>m</sup> Seilhan, Oldjoints ; M<sup>r</sup>. M<sup>r</sup>. Dandine, Verdus, M<sup>r</sup> Blancaf, Fagel, Recut, M<sup>m</sup> Fiocco, Adam, M<sup>r</sup> Battie, Bordes

Absents : M<sup>m</sup>. Gouarni, Maylin, Galan, Joulié, Castelet Ferrié.

M<sup>r</sup>. Dufor est nommé Secrétaire de Scéance.

M<sup>r</sup>. le Secrétaire assiste à une partie de la réunion pour donner lecture du Budget Primitif 1947.

## Ordre du jour :

- 1: Lettre M<sup>r</sup> Montferran. (Achat Mazures)
- 2: Lettre Vansteene (Concession au cimetière)
- 3: Budget primitif 1947
- 4: Questions diverses
- 5: Demande de secours (lettre Bascanas)

Lettre Montferran

Le Maire donne lecture d'une lettre du M<sup>r</sup>. Montferrand P., 37, rue des Apennins, à Paris lui faisant connaître qu'il désirerait acquérir la maison qui confronte à celle de ses parents, l'ancien moulin de Magius et le terrain situé entre le canal du moulin et le canal du Fouron. Il demande de lui faire connaître le prix et les conditions de vente.

Après examen et discussion de cette demande, le Président propose à l'Assemblée de nommer une commission de trois conseillers qualifiés qui vont chargé de faire l'estimation du lot qu'ils soumettront au C. M. lors de la prochaine réunion. --

M. M. Davids, Blancafort J., Fages H., Galazac F. sont désignés.

Mme Vansteene, réfugiée à Montrejeau depuis 1939, avait acheté lors du décès de sa mère Mme Lœul en Mars 1944, quatre mètres de terrain, pourtant ramené les ruines modestes de la défunte à Villeneuve un délai plus ou moins rapproché.

Comme elle n'envisage plus le retour de sa famille dans le Nord, elle a l'intention de faire un caveau au cimetière de Montrejeau sous réserve de pouvoir acquérir un autre terrain de huit mètres. -- Si satisfaction lui est donnée, aussitôt l'exhumation du corps de M<sup>r</sup> Lœul fait, elle remet prochainement le premier terrain à la Commune, riche de tout signification. --

La proposition de M<sup>r</sup> Vansteene est acceptée, attendu qu'il abandonne pourtant les deux derniers mètres de terrain qu'elle avait déjà acquis.

Budget Primitif 1947.Titre 1<sup>er</sup> ... RECETTESSection ordinaire

1	5 centimes à la mobilière et foncière	1360
2	8 3 à la patente	1819
3	7 3 pour entretien des chemins vicinaux	3569
4	159 3 pour le traitement du garde champêtre	80000
5	395 3 pour assistance	198764
6	334 3 pour insuffisance de revenus ordinaires.	125508
7	Taxe vicinale en argent et en nature	155595
8	Taxe sur les chiens	10000
9	Taxe sur les transactions	400000
10	Impôt sur les spectacles	13500
11	Taxe sur les licences à charge des commerçants de boissons	75000
12	Droits d'éco-dépôt des actes de l'état civil	3000
13	Droits de place dans les places, halles, etc.	400000
14	Produit des concessions	4660
15	Droits du caveau provisoire	1000
16	Eau	115000
17	Produit des rentes sur l'état (S. A.)	280
18	Occupation du domaine public	500
19	Participation de l'état aux services d'intérêt général	178040
20	Attribution des permis de chasse.	3000

Lettre Vansteene

21	Allocation de la Commune de Gouy-Saint-André pour Jafours. Pompier	60
22	Participation de l'Etat aux dépenses du rationnement	64 000
23	Réderance versée Mme Gms du Gant. M participation aux dép. 3/3 <sup>rd</sup> pl carte)	15 000
24	Allegement des charges d'électrification	572

# Procès-verbal de la Session ordinaire

1870220

## Section extraordinaire

Convention spéciale d'équilibre

Bonification des emprunts à 88600 & 90000\*

Total de la section extraordinaire

325/23

## Récapitulation des recettes

Section ordinaire . . . . 1870220

Election extraordinaire . . . 325123

*Zoothera* sp. 9195343

## Titre II. - DÉPENSES

*Section editor*

1	Secrétaire du Ministère	110000
2	Agents des services administratifs	80000
3	Allocations familiales	27000
4	Assurances sociales	43500
5	Coté au fonds National et Comptes des Allocations Familiales	60000
6	Salaire du personnel de cl. d'alimentation	100000

1	Salaire du tambour appartenant - affichant	80000
8	Assurance de responsabilité civile	1000
9	Salaire du sonneur de cloches	1400
10	1/2 facultatif du traitement du Recruteur Municipal	3000
11	Contribution officielle des employeurs	49000
12	Frais de bureau de la Mairie	12000
13	Imprimis administratif	3500
14	Frais de timbre et d'enregistrement	500
15	Frais de perception des taxes et impôts	2800
16	Matrius, rôle et arrêtissemens de taxes communales	1100
17	Chauffage et éclairage	10000
18	Abonnements à diverses publications	2000
19	Abonnement au téléphone	8000
20	Entretien des boîtes aux lettres	50
21	Traitements des agents de police	11000
22	Traitements du garde-champêtre	80000
23	Penne des Agents de police & des gardes-champêtres	10000
24	Dépenses de la Compagnie des Jeunes Pompiers	40000
25	Location du local pour le matériel d'incendie	3000
26	Personnel d'inspection des bœufs et abattoirs	12000
27	Indemnité aux Médecins de l'Etat civil	1600
28	Contingent des diverses compagnies de la Santé publique	3100
29	Salaire du personnel voyage de la Commune	140000
30	Entretien des rues, quais, places, squares et autres	35000
31	Enlèvement des bœufs et ordures	36000
32	Promenades et plantations	10000
33	Éclairage des rues, quais et places publiques	25000
34	Entretien des chemins vicinaux	148084
35	Frais généraux (confettis, débris, matrius, etc.)	" "
36	Coop communale pour traitement des Ingénieurs	3300
37	Degagements et non valuers	7780
38	Matériel des abattoirs	6000
39	Eau - traitements du puits au service	65000
40	Service des eaux. Dépenses du service	190000
41	Impôts et contributions	16000
42	Assurances des bâtiments et propriétés - Accidents	37000
43	Entretien des bâtiments	55000
44	Remontage des ponts et entretien	1400
45	Gardiennage du cimetière	9500
46	Terreaux et rebuts divers	60000
47	Relevance pour prise d'eau à la Mairie	420
48	Indemnité pour cours de couture et de broderie	1000
49	Indemnité pour études surveillées	11000

## (achat de livres (bibliothèque))

50	Indemnité au professeur d'anglais (Cours complémentaire)	3 000
51	Salair du personnel de service à l'Ecole maternelle	16 000
52	Salair de la balayage des classes	6 500
53	Indemnités de logement aux Institutrices et Institutrices	1 500
54	Chaufrage des classes	9 500
55	Subvention à la Maison des Jeunes	5 050
56	Contingents des dépenses d'assistance	10 000
57	Subvention aux Sociétés locales	1 987 64
58	Subvention Comité Trimbac Antituberculeux	3 000
59	Subvention aux Associations sportives	1 000
60	Fêtes et cérémonies	2 100
61	Allocations à la ST des Autres et Compositeurs de musiques	2 000
62	Indemnité forfaitaire aux Maires et frais de fonction	2 000
63	Contribution aux dépenses des syndicats de communes	100
64	Indemnité pour distribution de télégrammes	12 50
65	Cotisation à l'Association des Maires	12 00
66	Dépenses imprévues	1 000

Total de la section ordinaire

1 989 852

## Section extraordinaire

67	24: Annuité de l'emprunt de 50000*	3 478
68	28: 3 000 000*	15 100
69	18: 100 000*	6 765
70	16: 100 000*	6 006
71	15: 37 500*	2 247
72	15: 38 600*	1 713
73	15: 37 800*	2 314
74	14: 90 000*	6 095
75	18: 50 000*	2 059
76	12: 39 000*	2 371
77	10: 56 000*	3 624
78	10: 185 000*	11 971
79	10: 21 000*	5 241
80	9: 75 550*	4 889
81	9: 49 910*	3 230
82	9: 123 506 9*	7 9918
83	9: 21 7000*	14 042
84	8: 161 000*	10 418
85	Frais de révision des évaluations cadastrales	2 2000
86	Actes notariés, greffier, huissier, experts	2 000

Total de la section extraordinaire

205 491

### Récapitulation

Sction ordinaire . . . . .	1989852
Sction extraordinaire . . . . .	205491
Total . . . . .	<u>2195343</u>

### RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Recettes . . . . .	2195343
Dépenses . . . . .	<u>2195343</u>

### Budget primitif du Bureau de Bienfaisance 1947

#### Titre I<sup>e</sup> ... RECETTES.

1 Location d'immeubles	1500
2 Rents due l'Etat (S.A.)	6300
3 Dons, quêtes, souscriptions	8400
4 Part des paupr. dans le produit des concussions Général	2330
5 Légs de Camon (aux Paupr.)	1000
6 Légs de Camon (aux écoures)	1200
7 Location du caveau provisoire	470

Total des recettes ordinaires... 21000

#### Titre II ... DÉPENSES

1 Entretien des propriétés & contributions	360
2 Frais funéraires	6000
3 Traitements du Recrue	300
4 Traitements du Secrétaire	2400
5 Secours en argent aux Indigents	500
6 Secours alimentaires aux indigents	2800
7 Chauffage aux Indigents	4000
8 Frais de Bureau, timbres & impressions	100
9 Secours aux paupr. (Légs de M. de Camon)	1000
10 Traitements no Secours (Légs de M. de Camon)	1200
11 Dépenses imprévues	300
12 Rembourse au Curé des secours distribués aux Paupr.	1150
13 Secours à l'enfance	600
14 Assurance sociale & % employeurs	300

Total des dépenses ordinaires... 21000

### Récapitulation générale

RECETTES... . . . .	21000
DÉPENSES... . . . .	<u>21000</u>

Approuvé par M. le Sous-Prefet le 26 Janvier 1947.

Le Maire communique à l'Assemblée le budget du Service Vicinal 1947. Le montant total des dépenses à voter est de trois 159.164,00.

Il demande, étant donné le bien fondé des propositions faites par le Service Vicinal, de voter l'inscription au budget communal des recettes et crédits nécessaires pour le service des chemins vicinaux pendant l'année 1947.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents, approuve ce budget du S.V.

M. Dufour, Adjoint, fait part de la proposition faite par M. Ferri. Il s'assure le transport à ses frais, des matériaux nécessaires aux chargements du chemin partant du cimetière (dit Côte Rouge) si la Municipalité accepte de prendre à sa charge les travaux de main d'œuvre et la fourniture desdits matériaux. Cette proposition est, en principe, acceptée.

Le Maire donne enfin connaissance d'une lettre adressée par un administrateur, dont le jeune enfant malade a dû être hospitalisé à Purpan pendant plusieurs semaines... Cet artisan invoque que sa situation ne lui permet pas de payer la totalité des frais qu'il lui sont réclamés par l'Hôpital, s'élevant à un dizaine de mille francs.

Après discussion assez longue et examen des motifs interrogés par le demandeur, le Conseil, à l'unanimité, décide de résoudre cette question.

Cette demande est donc momentanément laissée en suspens.

L'ordre du jour est alors épuisé, l'ordre du jour est levé à 23 h 20

### Chemin de la Côte Rouge

### Demande de secours